

COURS MAINTENON

HYÈRES

PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2015

L'hospitalité accomplie est celle où l'on
s'accueille et se reçoit mutuellement



SOMMAIRE :



Le Cours Maintenon assure à tous les enfants et les jeunes qui lui sont confiés une solide formation humaine, spirituelle et intellectuelle, ainsi qu'une préparation à la vie adulte, inspirées des valeurs de l'Évangile, notamment le respect et l'amour du prochain.

CHARTRE DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES DE LA CONGRÉGATION DES SŒURS DE SAINT-THOMAS DE VILLENEUVE..... P3 à 5

- 1 - FAIRE FLEURIR L'HOSPITALITÉ P6 à 11
- 2 - L'ACCOMPAGNEMENT DES ÉLÈVES P12 à 13
- 3 - L'OUVERTURE SUR LE MONDE P14 à 17
- 4 - LE DÉVELOPPEMENT DURABLE P18 à 19
- 5 - LA CITOYENNETÉ ET LA SANTÉ P20 à 23
- 6 - LES CHEMINS DE LA RÉUSSITE P24 à 27
- 7 - L'ORIENTATION P28 à 31
- 8 - UNE PASTORALE VIVANTE P32 à 35

CHARTRE DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES DE LA CONGRÉGATION DES SŒURS DE SAINT-THOMAS DE VILLENEUVE

HISTORIQUE DE LA CONGRÉGATION

La Congrégation des Sœurs Hospitalières de Saint-Thomas de Villeneuve, dont la Maison mère est située à Neuilly-sur-Seine (92200), 52 Boulevard d'Argenson, a été fondée au XVII^{ème} siècle à Lamballe (Côtes-d'Armor) par le Père Ange Le Proust. Placée sous le patronage de Saint-Thomas de Villeneuve, nommé le « Père des pauvres », elle a pour but de donner assistance aux pauvres les plus abandonnés. Elle a été reconnue par Décret Impérial du 16 juillet 1810.

Depuis plus de trois siècles et aujourd'hui encore, la Congrégation poursuit son œuvre dans le domaine du sanitaire, du médico-social et de l'éducation dans ses établissements en France et à l'étranger.

Les Sœurs de Saint-Thomas de Villeneuve développent les activités professionnelles :

- En animant les Établissements dans la fidélité à la doctrine de l'Église Catholique, tout en respectant la personne humaine et sa dignité ;
- En maintenant le caractère privé à but non lucratif ;

- En renforçant la collaboration avec les laïcs ;
- En utilisant les moyens techniques actuels.

L'ÉTABLISSEMENT : « COURS MAINTENON » À HYÈRES

L'Établissement « COURS MAINTENON » est un établissement de la Congrégation des Sœurs Hospitalières de Saint-Thomas de Villeneuve.

Cet établissement sous Contrat d'Association avec l'État est un groupe scolaire comprenant :

- L'École Saint-Thomas de Villeneuve
- L'École Saint-Joseph
- Le Collège Maintenon
- Le Lycée Polyvalent Maintenon (enseignement général, technologique et professionnel)
- Un Internat de Lycée

Il dépend directement de la Maison-Mère à Neuilly-sur-Seine, qui en assure la tutelle, et est géré par l'OGEC du Cours Maintenon.



CHARTRE DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES DE LA CONGRÉGATION

« FAIRE FLEURIR L'HOSPITALITE »

✦ Telle est la VOCATION des établissements scolaires de la Congrégation. Elle vise à :

- L'épanouissement de la personne de chaque jeune amené à acquérir « savoir » et « savoir-faire », à se connaître, à se réaliser et à donner sens à sa vie avec et pour les autres.

- Le développement spirituel de chaque jeune : que tous soient amenés à découvrir et à partager l'amour de Dieu.

- L'accueil de tous : que toute personne, en particulier la plus démunie, soit accueillie, aimée et aidée à grandir au service des autres.

✦ L'AMBITION qui nous réunit :

- Former des hommes et des femmes épanouis (esprit, corps et âme) porteurs d'un regard évangélique, vivant dans le respect d'eux-mêmes et des autres.

- Fidèle à l'esprit du fondateur de la Congrégation de Saint-Thomas de Villeneuve, les aider à être acteurs et créateurs et à construire, avec les autres, la communauté humaine.

Les VALEURS que nous partageons :

- Fidélité à l'Église catholique et au charisme de la Congrégation.

- Communión avec :

- L'Église locale (paroisse, diocèse) ;
- Avec les autres établissements de Saint-Thomas de Villeneuve ;
- L'enseignement catholique de France.

- Amitié et dialogue : « ciment » de toute la communauté selon Saint-Augustin, appelé à devenir « un seul cœur, une seule âme ».

- Engagement et Responsabilité partagée :

La tutelle a pour mission d'accompagner le Chef d'établissement dans un climat de confiance et d'information réciproques.

La présence de la tutelle vise à susciter la collaboration des enseignants, des parents et à aider le Chef d'Établissement et l'équipe de direction à être porteurs du charisme.

RÔLE DE LA COMMUNAUTÉ

La présence des religieuses dans les écoles est une présence d'Eglise explicite au milieu des jeunes et des adultes. Elle témoigne parmi les laïcs de la vie consacrée et d'un charisme que l'Esprit Saint a donné à son Eglise.

Articulation entre deux corps : la communauté religieuse et la communauté éducative.

La communauté ou la sœur est présence visible de l'esprit de fondation que le Chef d'établissement a reçu mission de faire vivre dans son établissement.

La communauté religieuse a un rôle :

- D'accueil, de disponibilité (signe fort d'une vie donnée), de présence, d'écoute, de convivialité ;
- D'accompagnement : elle partage les soucis, les joies, le quotidien ;
- De service, les missions de chaque Sœur devant être bien précisées et vécues dans un esprit de gratuité ;
- De veille dans la prière.

Le Chef d'Etablissement a la responsabilité globale de son établissement, y compris la responsabilité pastorale. Son domaine d'autorité doit être respecté.

Communauté et Chef d'établissement ont à collaborer dans une confiance réciproque ; ils vivent ensemble leur foi, comme fils et filles d'un même Père.

TUTELLE ET COMMUNAUTÉ

La communauté locale n'est pas l'autorité de tutelle.

L'autorité de tutelle (la Supérieure Générale) a une double fonction :

- L'envoi en mission et l'accompagnement des Sœurs ;
- La responsabilité de tutelle sur le Chef d'Etablissement et la communauté éducative, ainsi que sur l'OGEC.

Il appartient à la tutelle de déterminer ce qu'elle peut partager avec la communauté : comme dans toute relation, il est nécessaire de vivre à la fois la confiance et la discrétion.

POLITIQUE GÉNÉRALE

La politique est définie par la Supérieure Générale aidée de son Conseil. Chaque année, une situation précise de l'établissement sera présentée à celle-ci. Aussi souvent que nécessaire, la Congrégation devra être informée des difficultés ou des questions, tout en respectant les délégations de pouvoir instituées dans chaque établissement.

Fait à Neuilly-sur-Seine,
Le 12 novembre 2014
La Supérieure Générale

- 1 - FAIRE FLEURIR L'HOSPITALITÉ

Tous les acteurs de l'établissement (professeurs, personnels OGEC, communauté religieuse), soit près de 200 personnes, apportent leur contribution à l'accueil de qualité qui est due aux familles et aux élèves.

Si le Cours Maintenon compte plus de 2100 élèves scolarisés, ce nombre dépasse les 6000 lorsque l'on y inclut les parents, lesquels sont membres à part entière de la communauté éducative de l'établissement.

Aussi, la relation entre les éducateurs eux-mêmes (notamment parents et enseignants) ne peut se concevoir que dans un « vivre ensemble » respectueux et consenti.

L'enthousiasme et le professionnalisme de l'équipe éducative, l'implication des familles et la joie des enfants et des jeunes, font de l'établissement un authentique lieu d'accueil et de vie, dans une relation de confiance partagée.

1.1 L'attention aux familles

A - La prise de contact

Un livret d'accueil, accompagné du présent projet d'établissement, est à la disposition des familles, que vient compléter un site web agréable.

La réception des parents se fait, dans un premier temps, par le service d'accueil et de secrétariat de l'établissement. Puis, le Chef d'Établissement ou son adjoint reçoit chaque famille au moment de l'entretien d'inscription.

Dans les écoles, une visite est proposée à la fin de chaque année scolaire pour les nouveaux parents, suivie d'une collation conviviale de bienvenue.

Au collège et au lycée, une journée « portes ouvertes » est organisée au cours de l'année afin de permettre à tous ceux qui le souhaitent de découvrir l'établissement, mais aussi de rencontrer le personnel et les enseignants.

Afin d'assurer au mieux la liaison CM2-6ème, le Chef d'Établissement et la Responsable des 6èmes viennent à la rencontre des parents d'élèves de CM2 des Écoles Saint Joseph et Saint Thomas de Villeneuve, dans la classe de leur enfant, pour une première prise de contact.

En vue de l'entrée en classe de 2nde (générale ou professionnelle), des réunions d'accueil et d'information en direction des familles sont également organisées.

B - Le suivi scolaire

Les enseignants se concertent régulièrement dans l'intérêt des élèves (Conseils de Maîtres, Conseils de classes...). Ils se tiennent aussi à la disposition des parents qui souhaitent les rencontrer.

Des temps spécifiques sont également mis en place :

- Dans le cadre de la liaison école-colège (cycle 3), la responsable des 6ème, les professeurs de CM2 et le Chef d'Établissement des écoles, se rencontrent chaque année pour préparer au mieux la transition CM2-6ème.
- Des réunions d'information et de présentation des enseignants aux parents sont programmées au début de chaque année scolaire pour toutes les classes de l'établissement.
- Au collège et au lycée, des temps de rencontres sont organisés à la fin du premier trimestre de l'année scolaire sous la forme de journées des parents, au cours desquelles parents et enfants sont reçus individuellement par chaque professeur.
- Des réunions annuelles 3ème-2nde et 2nde-1ère ont vocation à informer les parents et à accompagner les élèves, notamment pour l'orientation.

Les contacts par mail entre parents et enseignants sont envisageables. Simples et rapides, ils peuvent favoriser la relation. Néanmoins, ils sont laissés à l'appréciation de chaque enseignant. On retiendra que ces échanges par voie électronique ne peuvent se concevoir vraiment que dans le cadre d'une charte (à définir) pour éviter toute dérive.

1.2 L'accueil des élèves

Le Cours Maintenon est doté de salles de classe aux équipements modernes et performants, ainsi que d'espaces de détente et de récréations agréables. De l'école au lycée, chaque classe dispose d'une salle attitrée.

La rentrée des classes s'effectue de manière échelonnée pour favoriser l'adaptation progressive de chacun.



- 1 - FAIRE FLEURIR L'HOSPITALITÉ

A - Les écoles

Les élèves de CM2 bénéficient d'une immersion au collège au cours d'une demi-journée avant leur entrée en 6ème.

L'École Saint-Joseph, avec ses 13 classes et ses 390 élèves, est située au centre ville d'Hyères à proximité immédiate du collège et du lycée. Elle allie le charme de l'ancien à la modernité des équipements.

L'École Saint-Thomas de Villeneuve, avec ses 12 classes et ses 320 élèves, est située à la périphérie de la ville d'Hyères près des quartiers de la gare et de Costebelle. Cette école de conception récente (construite en 1994) est fonctionnelle et offre de grands espaces. Elle accueille en son sein une ULIS-École (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire) TFC (Troubles des Fonctions Cognitives ou mentales).

Une classe de Regroupement d'Adaptation est commune aux deux écoles.

Un Chef d'Etablissement unique dirige les deux écoles, M. Philippe OLLIVIER.

B - Le collège et le lycée

Le collège et le lycée sont situés au centre ville sur le site même de la fondation de l'Etablissement en 1882. Il s'agit d'un vaste ensemble immobilier qui allie architecture ancienne et moderne.

Le collège, avec ses 25 classes et ses 780 élèves, accueille également des enfants en situation de handicap à travers son ULIS (Unité Localisée pour l'inclusion Scolaire) TFC (Troubles des Fonctions Cognitives ou mentales).

Le lycée polyvalent, avec ses 630 élèves, propose les trois séries générales (ES-L-S), une voie technologique STMG (Sciences et Technologies du Management et de la Gestion) et une Section d'Enseignement Professionnel tertiaire (Accueil, Commerce et Gestion-Administration). L'ouverture d'une ULIS TFC y est en projet.

Le collège et le lycée polyvalent sont dirigés par un Chef d'Etablissement unique, M. Thierry FOURNIER, qui assure également la direction générale de l'ensemble scolaire.

C - Un accueil des élèves compatible avec les rythmes familiaux

L'établissement souhaite répondre au mieux au besoin des parents en ouvrant ses portes dès 07h30 le matin, et en mettant en place les garderies et études nécessaires pour les enfants des écoles et du collège jusqu'à 18h00. Les études de fin de journée permettent aux élèves d'apprendre leurs leçons, de faire leurs devoirs, et de gagner en autonomie, pour une meilleure transition entre l'école et la maison.

Une garderie est proposée le mercredi matin sur le site de l'École Saint-Thomas de Villeneuve (pour les deux écoles).

1.3 La restauration

L'Établissement a fait le choix de confier la préparation de ses repas à une entreprise de restauration collective, la Société API. Tous les repas sont préparés sur place.

- L'École Saint Thomas de Villeneuve est dotée de deux espaces de restauration (maternelle et primaire) et d'une cuisine autonome.
- L'École Saint Joseph est dotée de deux espaces de restauration (maternelle et primaire), en liaison chaude avec la cuisine du collège-lycée.
- Le collège-lycée est doté d'une cuisine autonome et de deux espaces de restauration (collège et lycée).

Sur les sites de l'École Saint Thomas de Villeneuve et du collège-lycée, une salle de restauration est réservée aux personnels.

1.4 L'internat

L'internat du Cours Maintenon offre la possibilité d'accueillir les élèves du lundi matin (ou du dimanche soir) au vendredi après les cours, pour une prise en charge globale et individualisée de l'élève, dans un cadre chaleureux alliant travail et détente.

L'internat « à la carte » permet d'accueillir ponctuellement des élèves habituellement externes ou demi-pensionnaires (en cas d'absence temporaire de leurs parents au domicile).

Avec ses 22 chambres et ses 86 places, l'internat du Cours Maintenon accueille prioritairement des lycéens (56 filles et 30 garçons) au sein d'une structure fonctionnelle et confortable de conception récente dans des chambres prévues pour quatre personnes, avec accès wifi. Chaque interne dispose d'un espace individuel comprenant un lit mezzanine, avec armoire et bureau intégré. Deux chambres au rez-de-chaussée sont réservées aux élèves en situation de handicaps. Un(e) surveillant(e) éducateur(trice) est présent(e) à chaque étage. Il (elle) dispose d'une chambre à proximité immédiate des élèves.

Un Maître d'internat (cadre éducatif) est responsable de l'ensemble.

- 1 - FAIRE FLEURIR L'HOSPITALITÉ

1.5 Le vivre ensemble

A - Des temps forts

L'unité de la communauté éducative se concrétise notamment par des temps de rencontre entre adultes à différents moments de l'année :

- La journée de prérentrée
- Les journées pédagogiques
- Les rencontres thématiques proposées par l'APEL
- Les temps conviviaux et festifs, pour le repas de Noël, la galette des rois...
- La soirée de fin d'année marquant les départs à la retraite...
- La soirée annuelle de l'Association des Anciens

Des temps plus particulièrement consacrés aux élèves et à leur épanouissement, au sein d'un établissement vécu comme le second lieu de vie après la maison, sont également mis en place ou favorisés :

- Le marché de Noël, le carnaval, les kermesses de fin d'année... sont un temps de joie pour tous dans chacune des deux écoles.
- Pour les internes, le « vivre ensemble » prend des formes diverses : sorties avant chaque période de vacances, dîners barbecue et soirée festive de Noël avec animations.

- Les collégiens et lycéens ayant obtenu les meilleurs résultats scolaires, et ceux les plus méritants, se voient décerner un Maintien d'Or d'Excellence ou d'Honneur à l'occasion de la traditionnelle remise des prix de fin d'année.
- La remise des diplômes du Baccalauréat par le Chef d'Établissement fait l'objet d'une cérémonie solennelle.

B - La solidarité

Il n'est pas de communauté éducative unie sans une solidarité active entre ses membres.

Chacun est appelé à se soucier de l'autre, au sourire qui fait renaître, à la petite attention qui fait la différence, car, au-delà des temps conviviaux et de fêtes, ce sont parfois davantage les petits gestes de la vie quotidienne qui restent.

- Maintien Solidarité : L'Association est née en 2004 de la volonté d'une poignée de membres de la communauté éducative. De nombreuses actions (locales ou vers l'étranger) ont été menées, notamment pour venir en aide aux enfants. Des galas mémorables ont permis de récolter les sommes d'argent nécessaires à la réalisation des projets de l'association. Aujourd'hui, Maintien Solidarité recherche son souffle.

- Le Club Inter'act : En lien avec Le Rotary Club de la ville d'Hyères, et sous l'impulsion d'un professeur, le Club Inter'act mobilise les élèves de la série ES (Économique et Social) autour d'actions caritatives ou humanitaires.

- Le soutien aux familles : Certaines familles en détresse ou rencontrant des difficultés particulières, peuvent se voir proposer, dans la discrétion, des aides diverses (bourses Maintenon, repas gratuits, prise en charge temporaire à l'internat...) de la part de l'établissement ou de L'APEL.



- 2 - L'ACCOMPAGNEMENT DES ÉLÈVES

Au-delà de l'accueil de tous, et de l'accompagnement personnalisé de chaque élève, qui est la vocation première de l'établissement, des dispositifs spécifiques permettent de mieux répondre aux élèves à besoins éducatifs particuliers ou en situation de handicap. Cela est notamment rendu possible par la classe de Regroupement d'Adaptation, l'ULIS-école et l'ULIS-collège. Chacune de ces classes est conduite et coordonnée par un(e) enseignant(e) spécialisé(e), avec l'aide d'un(e) AVSCo (Auxiliaire de Vie Scolaire Collectif) pour les ULIS.

2.1 L'accompagnement de chacun

En « classe ordinaire », lorsque l'enseignant repère un élève en difficulté, il différencie sa pédagogie en fonction des difficultés observées et met en place les stratégies d'aide ou d'accompagnement personnalisé requises.

Les rencontres régulières avec les parents sont primordiales pour faire le point sur le travail et le comportement de l'élève. Ces rencontres permettent aussi parfois de convenir qu'une orientation vers un intervenant ou un service spécialisé est nécessaire (orthophoniste, psychologue, pédo-psychiatre, Médecin Scolaire, MDPH, CMPP, CMP...), dans l'intérêt de l'enfant ou du jeune, pour diagnostiquer et traiter ses difficultés.

Un PPRE (Programme Personnalisé de Réussite Educative) ou un Contrat de Remédiation peut aussi être proposé, en relation étroite avec la famille.

Au collège et au lycée, le service de Vie Scolaire, à la croisée des chemins entre les enseignants et les familles, repère d'autres types de difficultés (celles qui n'entrent pas dans le champ disciplinaire proprement dit) et met en œuvre un suivi individualisé pour y remédier, avec l'appui de l'équipe éducative et enseignante, de l'infirmerie, du Point Écoute et des APS (Animatrices en Pastorale Scolaire) ou de l'Aumônier. Une commission de suivi se réunit chaque fois qu'un élève est confronté à une difficulté majeure ayant un large retentissement sur sa scolarité.

2.2 Les élèves à besoins éducatifs particuliers

Pour les élèves à besoins éducatifs particuliers (dyslexies, dysorthographies, dyscalculies, dyspraxies...),

un PAP (Plan d'Accompagnement Personnalisé) peut être mis en place après bilan pour définir les aménagements scolaires rendus nécessaires, en liaison avec les parents, le Médecin Scolaire, l'infirmier et l'équipe pédagogique. Au collège et au lycée, une commission composée d'enseignants et de l'infirmière, autour du Médecin Scolaire, est mise en place à cet effet.

2.3 Les situations de handicap

Dans les situations de handicap, un PPS (Projet Personnalisé de Scolarisation) est mis en place, sous la houlette de l'enseignant référent de secteur de l'Éducation Nationale, en liaison avec les parents et l'ensemble des acteurs éducatifs et de santé. Un(e) AVSI (Assistant(e) de Vie Scolaire Individuel) peut aussi accompagner l'enfant ou le jeune sur tout ou partie de son temps scolaire, suivant notification de la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées).

Le PPS fait l'objet d'un suivi de l'élève par L'ESS (Équipe de Suivi de la Scolarisation), que viennent compléter les réunions de l'équipe éducative aussi souvent que la situation de l'enfant ou du jeune le réclame.

2.4 La formation

Les enseignants sont régulièrement sensibilisés aux questions relevant des besoins éducatifs particuliers et du handicap à travers un programme de formation continue que l'établissement s'attache à mettre en œuvre. Ces actions de formation concernent notamment les « dys » et les EIP (Enfants Intellectuellement Précoces). Les professeurs sont également encouragés à suivre les paliers 1 et 2 de la formation BEP-ASH avec l'Institut St Cassien, afin qu'ils soient mieux à même d'accueillir et de prendre en charge au sein de leur classe « ordinaire » les élèves rencontrant des difficultés temporaires ou durables.



- 3 - L'OUVERTURE SUR LE MONDE

Le Cours Maintenon est un lieu d'éducation et d'enseignement où se construit le savoir. À ce titre, il se veut un établissement ouvert sur son temps et sur les réalités du monde. La créativité inhérente à la vie de l'établissement a donné naissance à de nombreuses initiatives artistiques, culturelles ou linguistiques. Aussi, le Cours Maintenon tient-il à favoriser l'expression des talents sous toutes ses formes, et ce, dès le plus jeune âge.

3.1 Ouvrir et découvrir

Tout au long de l'année, un vaste programme, fait de découvertes et de rencontres, est proposé aux élèves.

- Divers projets et sorties sont réalisés : découverte du patrimoine local, séances au cinéma ou au théâtre, médiathèque, musées, classes audio-visuelles ou transplantées (neige, montagne...).
- Le CDI est également porteur de multiples projets à caractère artistique et culturel : journée du conte en 6ème, l'art au Moyen-Âge...
- Les classes de 6ème ont chacune un projet annuel, de nature artistique, culturelle ou sportive (écriture, théâtre, musique, arts du cirque, kayak...), qui débouche sur une réalisation ou une représentation.

3.2 L'expression des talents

C'est par la pratique que l'enfant ou le jeune découvre ses propres potentialités et peut épanouir et libérer tout à la fois son corps et son intelligence.

- Des activités sont proposées aux élèves pendant la pause méridienne (ateliers de langue, jeux d'échecs...).
- Chacune des deux écoles est particulièrement investie dans l'expression théâtrale. Avec l'aide d'une intervenante spécialisée, un projet théâtral ambitieux permet d'aboutir à une série de représentations à la fin de chaque année scolaire.
- Des activités musicales (ateliers choral et instrumental) sont proposées aux écoliers et aux collégiens pendant la pause méridienne ou à d'autres moments.
- Le spectacle de fin d'année de chacune des deux écoles permet aux enfants de présenter à leurs parents la chorégraphie de leur classe.
- Le spectacle annuel des Maintenon d'Or de la Danse et de la Chanson permet aux collégiens et lycéens qui le souhaitent de monter sur scène et de concourir devant un public à l'issue d'une présélection.

3.3 Les langues vivantes, passeport pour le monde

A - L'apprentissage des langues à l'école primaire

Des enseignants habilités ou des professeurs du collège-lycée interviennent à l'école primaire pour l'initiation de l'anglais et de l'allemand. Un atelier « anglais » est également proposé pendant la pause méridienne.

B - L'enseignement des langues vivantes au collège - lycée

4 langues sont enseignées :

- Anglais (LV1 et bilangue)
- Allemand (bilangue et LV2)
- Espagnol (LV2 et LV3)
- Italien (LV2 et LV3)

C - La classe bilangue

Les élèves qui choisissent le dispositif bilangue poursuivent en 6ème l'enseignement de l'anglais et de l'allemand (déjà commencé au primaire). L'objectif est d'amener ces élèves à un niveau égal de compétences dans les deux langues à l'issue du lycée.

D - La préparation aux examens internationaux de langue

- En 4ème, une option facultative de conversation en Anglais est proposée, à raison d'une heure par semaine.
- En classe de 3ème, cette option peut être poursuivie pour la préparation du KET (Key English Test), premier grade des examens de Cambridge (niveau A2).
- En 2nde, l'option facultative « Extra English » permet aux élèves, à raison d'une heure par semaine, de se préparer au PET (Preliminary English Test), correspondant au second grade des examens de Cambridge (niveau B1).
- En 1ère et Terminale, les élèves peuvent aussi présenter le FCE (First Certificate of English) de niveau B2, en candidats libres.
- En 3ème et en 2nde, les élèves apprenant l'Allemand peuvent préparer le KMK (Kultusministerkonferenz), certification permettant d'accéder au niveau B1 de la langue de Goethe.

Des prérequis sont nécessaires pour l'accès à ces options et la présentation des élèves aux examens correspondants.



3.4 Voyages et échanges

Afin de donner du sens aux enseignements dispensés en langue vivante, les professeurs du collège et du lycée proposent un certain nombre de voyages à l'étranger.

A - Les échanges internationaux

Parmi les propositions faites aux élèves pour leur permettre une meilleure appréhension du monde, les échanges internationaux constituent certainement la meilleure formule :

- L'échange avec le Rotteck Gymnasium de Fribourg en Allemagne initié en 2006 pour la classe bilingue de l'établissement constitue l'expérience la plus longue à ce jour.

Ces échanges scolaires ont l'avantage de pouvoir se dérouler sur des périodes longues (une à deux semaines) avec réciprocité. Chaque jeune est accueilli dans la famille de son correspondant. Il s'agit de la solution la moins coûteuse puisque seuls les frais de transport (et de quelques activités) sont à prendre en charge par les familles. Toutes les autres dépenses sont assumées à tour de rôle par les familles accueillantes.

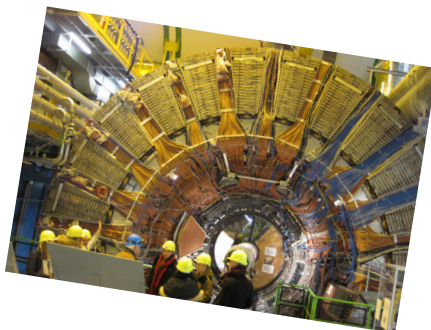
Ces échanges offrent également à l'élève une véritable immersion culturelle et linguistique, s'agissant de vivre au rythme de la famille du pays hôte.

B - Les voyages à l'étranger

À défaut de pouvoir conclure des échanges avec suffisamment d'établissements scolaires à l'étranger, l'alternative consiste à organiser des séjours à caractère culturel. Ces séjours peuvent se concevoir avec un hébergement en famille ou dans des hébergements collectifs (auberges de jeunesse, internats, établissements hôteliers...). Plusieurs expériences en ce sens sont régulièrement menées en Espagne, en Italie, au Royaume-Uni ou aux Etats-Unis. D'autres destinations restent, à tout moment, en projet.

C - Les échanges individuels

À travers des programmes de l'Éducation Nationale ou européens, ou encore des initiatives familiales, le Cours Maintenon soutient les échanges individuels à l'étranger entre élèves. Il accueille, à ce titre, tout au long de l'année, des élèves étrangers pour une période allant de quelques semaines à plusieurs mois.



- 4 - LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Comme nous y engage le Pape François dans sa lettre-encyclique *Loué sois-tu !* (*Laudato si'*, 2015), osons donner du sens au progrès et à la croissance par un meilleur partage des ressources de la « maison commune » entre tous les hommes.

L'écologie et le développement durable constituent un enjeu éducatif majeur. Les élèves qui fréquentent aujourd'hui notre établissement seront les adultes, et donc les décideurs, de demain. Un enfant scolarisé en CM2 en septembre 2015 aura 45 ans en 2050.

Le Cours Maintenon, qui scolarise 2100 élèves, dont plus de 350 nouveaux chaque année, entend être à la hauteur des enjeux environnementaux qui se posent aujourd'hui, en éduquant les enfants et les jeunes à « L'Éco-Attitude ».

4.1 L'Éco-Attitude

Il faut se rendre à l'évidence, les établissements scolaires, comme toutes les collectivités, constituent des lieux d'immense gaspillage. Les initiatives volontaristes mises en œuvre au Cours Maintenon pour faire fonctionner le tri sélectif, en vue du recyclage des déchets, sont généreuses mais isolées. Il convient désormais de relier toutes les actions entreprises et de les inscrire dans une démarche écologique globale de l'établissement, responsabilisant ainsi tous les acteurs (élèves et adultes). Cela doit passer par des changements assumés de comportement pour venir à bout de toutes les formes de gaspillage. Chacun est appelé à lutter contre les habitudes d'une société de consommation qui court à sa perte.

La collecte des déchets en vue du recyclage est en cours de généralisation à tout l'établissement. On devra s'assurer que la chaîne du tri sélectif ne soit interrompue à aucun moment, faute d'information ou de matériel adéquat.

Les enseignants, et tous les acteurs éducatifs, sont appelés à sensibiliser quotidiennement les élèves aux gestes écologiques, tant sur le lieu de l'École que dans la vie quotidienne. Les adultes montrent aussi l'exemple par leur propre comportement. L'éco-attitude, et l'économie qui en découle, doit être considérée comme un progrès et non comme une régression.

4.2 Le programme Éco-École

L'établissement a signé, en 2015, la charte d'engagement au programme Éco-École développé par l'office français de la Fondation pour l'Éducation à l'Environnement en Europe (of-FEEE), en vue d'une labellisation « verte » progressive de l'établissement, pour la gestion des déchets, l'alimentation, l'eau, l'énergie...

Un comité de pilotage et de suivi est mis en place à cet effet. Il inclut des enseignants, des personnels, des élèves et des parents.

D'ores et déjà, le partenariat signé avec la Société de Restauration API pour la rentrée scolaire 2015 inclut le volet « 0 gaspillage ».

Le contrat des copieurs, signé en septembre 2015 avec la Société Ricoh, répond aux dernières normes environnementales. Les enseignants sont appelés à une consommation raisonnée des copies, en réduisant leur nombre et en favorisant les réductions et les recto-verso.

L'établissement poursuit sa politique de dématérialisation des supports dans ses relations avec les personnels et les familles.

Les besoins en énergie nécessaires au fonctionnement de l'établissement font l'objet d'un plan d'investissement à moyen et long terme, en vue d'assurer la transition énergétique d'un point de vue global (économique et écologique).

Chacun est appelé à se sentir responsable et solidaire des actions entreprises et à considérer que celles-ci ont une portée qui va bien au-delà des frontières de l'établissement.



- 5 - LA CITOYENNETÉ ET LA SANTÉ

« Chaque élève est appelé à devenir un jour un adulte, c'est-à-dire un homme ou une femme libre, autonome et responsable » (Professeur Henri Joyeux).

5.1 Un citoyen en devenir

La citoyenneté relève d'une démarche éducative globale qui trouve son origine autant dans l'éducation familiale que dans l'éducation scolaire, et que vient compléter l'Enseignement Moral et Civique (EMC) à l'école, au collège et au lycée.

L'apprentissage de la responsabilité débute dès le plus jeune âge lorsque l'on acquiert plus d'autonomie et que l'on prend progressivement confiance en soi. Ainsi l'enfant apprend-il à entrer progressivement en relation avec les autres.

À l'école primaire, il s'agit d'amener l'enfant sur la voie d'un citoyen en devenir à travers un certain nombre d'actions : débats menés en classe sur des sujets d'actualité, organisation de campagnes de politesse, journées de service, prises de responsabilités, éducation à la sécurité routière...

Au collège et au lycée, les pratiques sont réparties en deux champs :

A - L'exercice de la Liberté à l'intérieur d'un cadre

Les espaces récréatifs surveillés préservent la liberté de l'élève (discuter, jouer, lire, travailler, choisir de rester seul, écouter de la musique, téléphoner (pour les lycéens...)).

Les lycéens peuvent choisir leur espace de travail de manière autonome lorsqu'ils disposent de temps libre (salles d'étude, tables extérieures ou encore CDI).

La citoyenneté se forge aussi par l'expérience et l'approche de situations réelles vers lesquelles les élèves sont conduits par leurs professeurs : Conseil Municipal, procès d'Assises...

B - Le délégué de classe et le Conseil de Vie Lycéenne

Élu démocratiquement dans chaque classe sous la responsabilité du Professeur Principal, le délégué exerce des missions spécifiques : porte-parole de la classe, interlocuteur privilégié du Professeur Principal, participation à la première partie du Conseil de Classe et à divers conseils et commissions (Conseil d'Établissement, Conseil de Discipline, Commission Repas...).

Le délégué favorise la cohésion de la classe. Il est force de propositions auprès du Professeur Principal.

Certains élèves peuvent également être élus au CVL (Conseil de Vie Lycéenne). Il s'agit d'une instance reconnue nationalement, placée sous la responsabilité du Chef d'Établissement qui en est le Président. Le CVL se réunit régulièrement. Il propose et met en œuvre un certain nombre de projets qui concernent directement la vie des lycéens (« Pause Printemps », Bal des Lycéens...). Il est aussi force de propositions vis à vis de la direction de l'établissement. Le Vice-Président du CVL, qui est obligatoirement un élève, suit un parcours de formation originale et de représentation auprès du Conseil Régional des Jeunes de la Région PACA.

- Examens biométriques (pour les enfants des écoles).
- Traitement des urgences et des accidents en liaison avec les services de secours.
- Mise en place et suivi des PAI (Projets d'Accueil Individualisés) pour les allergies alimentaires et autres pathologies ayant un retentissement sur la scolarité, en liaison avec les autres acteurs éducatifs et de santé (Médecin Scolaire, équipe éducative, parents...).
- Accompagnement des détresses adolescentes.
- Coordination et mise en œuvre du programme de prévention santé en liaison avec les Responsables de Cycle.
- Interventions auprès des élèves.

5.2 La santé des élèves

A - Un service d'infirmierie :

Le collège - lycée dispose d'une infirmierie avec deux infirmiers Diplômés d'État, dont bénéficie également l'École Saint Joseph pour les situations d'urgence, compte tenu de sa proximité.

Les domaines d'intervention de l'infirmierie sont notamment les suivants :



- 5 - LA CITOYENNETÉ ET LA SANTÉ

B - Le programme de prévention santé

À la maternelle et au primaire, les élèves sont sensibilisés aux règles d'hygiène de base (brossage des dents, alimentation, sommeil, lavage des mains...).

À partir du collège, les professeurs d'EPS jouent un rôle primordial dans le rapport des élèves avec leur corps : hygiène corporelle, nécessité d'une activité physique régulière, prévention des comportements à risques...

Dans le cadre d'une démarche globale et cohérente, un programme spécifique d'éducation à la santé et de prévention est établi chaque année par les Responsables de Cycle et les infirmiers pour l'ensemble des classes du collège et du lycée. Les domaines d'intervention sont notamment les suivants :

- Le comportementalisme alimentaire : prévention de l'anorexie et de l'obésité
- Les conduites addictives (tabac, alcool, drogues... mais aussi cyberdépendance...)
- L'éducation affective et sexuelle
- Passage de l'attestation PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1)
- Sensibilisation au don du sang et au don d'organes

Des conventions sont signées avec un certain nombre de partenaires intervenant dans les classes. À titre d'exemples : le programme Génération Numérique avec l'Association Calysto, l'Association Art et Si, l'ANPAA 83, le CLER, le Centre de Secours des Sapeurs Pompiers de Hyères, l'Établissement Français du Sang, France Adot...

La Police Municipale et la Police Nationale assurent également des interventions régulières dans le cadre de la préparation à l'ASSR (Attestation Scolaire de Sécurité Routière) et de la prévention des conduites à risques susceptibles de relever du Droit Pénal.



- 6 - LES CHEMINS DE LA RÉUSSITE

Les journées scolaires sont réputées longues et chargées. Les enfants, parfois déposés très tôt (07H30) par leurs parents ou le bus scolaire, peuvent terminer leur journée à 18H00, horaire qui marque la fin des études et garderies proposées par l'établissement.

Il faut ajouter le fait qu'un grand nombre de familles scolarisant leur(s) enfant(s) au Cours Maintenon habitent dans des communes éloignées. Cette situation impose, pour ces élèves, un lever matinal et un retour tardif à la maison. Autant dire que le soir, après la classe, la fatigue est au rendez-vous.

Pour préparer les chemins de la réussite, la journée de travail à l'école doit ménager suffisamment de temps de détente à côté des temps d'enseignement. Mais il faut bien convenir qu'au fur et à mesure que le jeune grandit, les exigences scolaires augmentent, y compris dans le travail qui reste à faire à la maison.

6.1 La semaine scolaire

A - La semaine de 4 jours

Suite au décret de 2013 instituant le mercredi matin travaillé dans les écoles, le Cours Maintenon a choisi de maintenir le mercredi libéré dans ses deux écoles, conformément à l'organisation du temps scolaire qui fait partie de ses prérogatives (établissement privé) et qui n'entre pas dans le Contrat d'Association à l'État. Il a fait ce choix pour deux raisons principales :

- Éviter un déplacement supplémentaire des familles le mercredi.
- Limiter la dispersion des enfants par la multiplication des activités périscolaires susceptibles d'entraîner des confusions dans les apprentissages,

tout en allongeant artificiellement la journée pour ceux qui ne peuvent pas être récupérés juste après la classe par leurs parents. Pour information, actuellement les écoles qui appliquent le décret terminent les cours autour de 15H00 ou choisissent de libérer une après-midi entière sur la semaine (généralement le vendredi).

Au collège Maintenon, les élèves de 6ème n'ont pas classe le mercredi matin. Ainsi, la transition école - collège (Cycle de consolidation CM1 - CM2 - 6ème) s'effectue-t-elle en douceur s'agissant des rythmes de travail. Néanmoins, le mercredi matin est utilisé en 6ème pour les groupes d'aide et de soutien en faveur des élèves rencontrant des difficultés en Français et en Mathématiques.

B - La semaine de 5 jours

Dès la classe de 5ème, les élèves ont un emploi du temps organisé sur 5 jours, incluant le mercredi matin (jusqu'à 13H00 maximum).

6.2 Des journées structurées

Au Cours Maintenance, on s'efforce d'alterner les enseignements de sorte que les journées de travail soient le mieux équilibré possible tout en évitant que les élèves ne finissent les cours trop tard.

A - Dans les écoles

- La journée de classe commence à 08H30 et s'achève à 16H30

B - Au collège

- La journée de classe commence à 08H00 et s'achève à 16H30 (parfois à 17H15 pour les classes bilangue et de 3ème)

C - Au lycée

- La journée de travail commence à 08H00 et s'achève à 17H15 (voire à 18H00).

Tous les temps de récréation sont de 15 minutes. La pause méridienne est de 1H45 dans les écoles. Elle passe à 1H30 au collège-lycée. Elle est parfois raccourcie à 1 heure au lycée.

6.3 De l'école à la maison

A - Préserver les équilibres

Tant à l'école, au collège qu'au lycée, le travail à la maison est nécessaire. Il prolonge et complète les acquisitions faites en classe et permet à l'élève de s'approprier le savoir. Il consiste en l'apprentissage de leçons, en la pratique d'exercices ou en un travail de lecture ou de recherche.

L'enseignant doit toujours veiller à ce que le travail donné ne soit pas générateur d'une trop grande pression scolaire et à ce que les temps de repos de l'enfant et du jeune soient préservés. Il veillera notamment à ce que ce travail soit :

- Graduel (de l'école au lycée)
- Compatible avec le rythme propre de chaque élève
- Réalisable par l'enfant ou le jeune de manière autonome (l'élève devant disposer de tous les éléments lui permettant de réaliser le travail demandé)



- 6 - LES CHEMINS DE LA RÉUSSITE

- Donner suffisamment à l'avance si celui-ci demande un certain temps de préparation
- En concertation avec les autres enseignants (au collège et au lycée) pour éviter toute surcharge de travail

B - Les classes inversées

Les classes inversées sont une « philosophie » éducative innovante qui bouscule les pratiques traditionnelles. L'élève devient davantage acteur de son savoir et développe son autonomie :

- À la maison, il découvre la leçon grâce à des ressources en ligne
- À l'école, il structure ses connaissances et fait des activités d'application, accompagné par son professeur

Le Chef d'Établissement du Cours Maintenon est favorable à une expérimentation et encourage ses équipes en ce sens. Pour tirer le plus grand profit des « classes inversées », une réorganisation du temps scolaire peut s'avérer nécessaire.

6.4 Le défi de l'excellence

Aucune vie n'est tracée à l'avance. Fort de cette conviction, le Cours Maintenon entend accompagner chaque élève sur le chemin de sa réussite. En cela, la communauté éducative et enseignante favorise l'émergence de la personnalité et des talents de chacun tout en posant les jalons d'un parcours scolaire exigeant.

La préparation aux examens fait l'objet d'une attention particulière.

A - Au collège

Des compositions trimestrielles sont mises en place dans les matières principales, dès la classe de 5ème.

En classe de 3ème, deux brevets blancs sont organisés au cours de l'année scolaire.

B - Au lycée

En plus des compositions trimestrielles, toutes les classes de l'enseignement général et technologique bénéficient d'un temps d'entraînement hebdomadaire, à travers les DS (Devoirs Surveillés) :

- Secondes : 2 heures par semaine
- 1ère : 3 heures par semaine
- Terminales : 4 heures par semaine

Ces plages horaires sont fixées par avance dans l'emploi du temps des élèves, permettant ainsi aux lycéens de composer dans des conditions optimales (salle de DS, tables individuelles...).

En 1ère et terminale, le baccalauréat est précédé d'examens blancs.

Ainsi préparés, les élèves abordent leurs examens avec plus de facilités et de chances de réussite.



- 7 - L'ORIENTATION

Le Cours Maintenon a vocation à amener chaque élève à la réussite de son Baccalauréat dans la série correspondant le mieux à ses possibilités et aspirations, lui permettant ainsi d'accéder à la voie choisie de l'Enseignement Supérieur.

La démarche d'accompagnement de l'élève vers son projet personnel relève d'une responsabilité partagée entre l'école et la famille.

7.1 Un lycée polyvalent

Le lycée du Cours Maintenon a la particularité d'être « polyvalent », c'est-à-dire qu'il propose, au sein de ses 24 divisions, une voie générale, une voie technologique et une voie professionnelle.

- La voie générale propose les séries ES (Économique et Sociale), L (Littéraire) et S (Scientifique), avec 9 spécialités
- La voie technologique tertiaire propose la série STMG (Sciences et Technologies du Management et de La Gestion) avec 2 spécialités
- La voie Professionnelle tertiaire propose 3 baccalauréats (Accueil, Commerce et Gestion-Administration). Un projet de CAP est à l'étude dans la perspective d'une ULIS-lycée.

L'équipe professorale de l'établissement intervient dans des disciplines faisant appel à des compétences très diverses, ce qui confère au Cours Maintenon une expertise indéniable en matière d'orientation des élèves.

Le Lycée dispose d'un carnet d'adresses d'entreprises conséquent du fait des 22 semaines de stage que chaque élève de la voie professionnelle est tenu d'accomplir au cours de ses 3 années de formation professionnelle.

À compter de 2016, certaines PFMP (Périodes de Formation en Milieu Professionnel) pourront avoir lieu à l'étranger, notamment en Espagne, afin de renforcer la dimension européenne de la filière.

Le Cours Maintenon poursuit sa démarche d'investigation en vue de l'ouverture d'une filière post-bac.

7.2 La découverte des métiers

Dès son plus jeune âge, l'enfant se projette dans sa future vie d'adulte. Il rêve de faire un jour tel ou tel métier. Il se réfère d'abord aux métiers qu'il connaît, ceux de ses parents et de son univers proche.

L'École porte la responsabilité d'ouvrir davantage le champ des possibles en permettant la découverte de nombreux métiers (y compris ceux méconnus), par la visite d'entreprises, la rencontre avec des agriculteurs, artisans... et ce, dès l'école primaire. C'est ainsi que l'élève, qui apprend à se connaître de mieux en mieux, peut commencer à tracer son chemin personnel d'orientation.

A - Le stage d'observation en entreprise

En classe de 3ème, l'élève fait un stage d'observation d'une semaine dans l'entreprise de son choix. Ce stage n'est cependant pas décisif pour la démarche d'orientation. Il s'agit d'un premier contact avec le monde du travail. Au sein de l'entreprise, l'élève est placé sous la responsabilité d'un « maître de stage ». Au niveau de l'établissement, il est suivi par un professeur tuteur.

À son retour, l'élève remet son rapport de stage et le présente devant un jury. L'ensemble du projet fait l'objet d'une évaluation croisée.

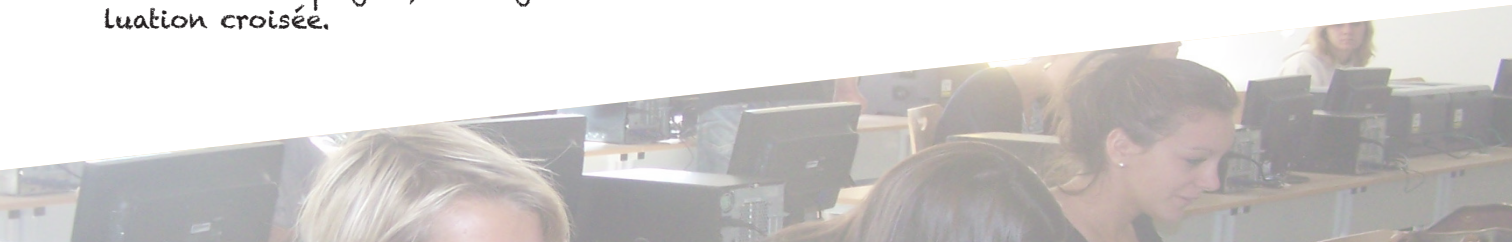
B - L'option « Découverte Professionnelle »

Les élèves de 3ème qui le souhaitent peuvent aussi choisir l'option facultative « Découverte Professionnelle », qui permet de mieux appréhender le monde professionnel du fait de :

- Visites de différentes organisations professionnelles (entreprises, commerces...)
- Rencontres avec des intervenants extérieurs (professionnels d'entreprises et de centres de formation) et internes (présentation des filières professionnelles de l'établissement)
- Débats et recherches autour des métiers (CIO, CDI, Internet, et sur le terrain)
- La mise en relation de formations diplômantes avec les professions. Cela permet de « désacraliser » certains métiers.

C - L'espace d'orientation (BDIO)

À travers le BDIO (Bureau de Documentation et d'Information sur l'Orientation) situé au CDI de l'établissement, l'élève peut approfondir et personnaliser sa démarche d'orientation. Il s'agit d'un lieu d'information essentiel. De nombreuses ressources (papier ou numérique) y sont proposées (CIDJ, ONISEP, Inforizon...). Les élèves sont également informés par voie d'affichage des journées portes ouvertes dans différents établissements.



7.3 La connaissance des filières

A - La mission du Professeur Principal

Dès la classe de 5ème, le dispositif de préparation à l'orientation se met en route. Il est piloté par le Professeur Principal, dans le cadre de l'heure de vie de classe (au collège), et dans les temps réservés à l'accompagnement personnalisé.

- En 5ème et 4ème : le programme est axé sur la connaissance de soi, du système éducatif et des métiers
- En 3ème : il s'agit d'amener l'élève à choisir entre la voie générale, la voie technologique ou la voie professionnelle pour son entrée au lycée.
- En 2nde : l'enjeu consiste à effectuer un choix de série ou de filière pour l'entrée en cycle terminal du lycée
- En 1ère et Terminale : le lycéen prépare son projet post-bac

B - Les forums d'information

Plusieurs forums sont proposés sur le département. Les élèves (notamment de 3ème et de lycée) y sont conduits par leurs professeurs.

Au sein du Cours Maintenon, un forum des filières et des métiers est organisé tous les deux ans pour les lycéens de l'établissement. Ce forum, conduit par une équipe de pilotage, inclut également L'APEL.



- 8 - UNE PASTORALE VIVANTE

Le Cours Maintenon se réfère à l'Évangile de manière explicite. Le projet pastoral qu'il porte vient irriguer de manière transversale tout le projet d'établissement et lui donner sens, mais toujours dans le respect des consciences de chacun.

Les acteurs de la communauté éducative ont choisi d'exercer dans un établissement catholique d'enseignement, et particulièrement au sein du Cours Maintenon. Cela leur confère une responsabilité, celle d'être partie prenante de son caractère propre et de son projet, en référence au statut de l'Enseignement Catholique et à la charte des établissements scolaires de la tutelle Saint Thomas de Villeneuve.

8.1 Une équipe

Autour des Chefs d'Établissement, de l'Aumônier et des prêtres accompagnateurs, exercent des permanents (Animatrices en Pastorale Scolaire, religieuses) et des bénévoles (professeurs, amis de l'établissement...).

- Le Conseil de Direction Pastorale se réunit une ou deux fois par an pour fixer les orientations pastorales de l'établissement

- Le Conseil d'Animation Pastorale, propre au collège-lycée, se réunit une fois par trimestre pour organiser de manière plus précise le calendrier et les contenus.

Au-delà de cette équipe restreinte, tous les acteurs de la communauté éducative apportent leur contribution personnelle à l'édification du projet pastoral.

8.2 Des lieux

Le Cours Maintenon compte deux chapelles : L'une sur le site de l'École Saint Thomas de Villeneuve, l'autre au collège-lycée (commune avec l'École Saint Joseph).

Au collège-lycée, chacune des deux APS est dotée d'une salle de pastorale pour la conduite de ses activités.

8.3 Des temps

A - Culture chrétienne et première annonce

L'établissement veille à ce que tous les élèves bénéficient d'un temps réservé à la culture chrétienne et à la première annonce dans leur emploi du temps :

- Dans les écoles, ce temps pastoral prend, de manière hebdomadaire, la forme d'un éveil spirituel et d'une instruction chrétienne avec l'enseignant(e) et/ou une religieuse.
- Au collège, chaque semaine (ou par quinzaine), ce temps pastoral prend la forme d'une instruction chrétienne ou d'une « aumônerie » avec une religieuse de la communauté ou l'APS chargée du collège.
- Au lycée, par quinzaine, ce temps pastoral prend la forme d'une FHS (Formation Humaine et Spirituelle) avec l'APS chargée du lycée.

L'Aumônier ou le prêtre accompagnateur rencontre régulièrement les élèves à l'intérieur des temps réservés à la Pastorale.

B - Catéchèse ordonnée et préparation aux sacrements

En liaison étroite avec la paroisse, l'établissement met en œuvre la préparation des sacrements à des moments déterminés de la scolarité pour les élèves qui en font la demande :

- 1ère Communion (en CM1)
- Confirmation (en 6ème)
- Profession de Foi (en 5ème)
- Sacrement de réconciliation (à tout moment)

Il est également possible de préparer les sacrements de l'initiation chrétienne (Baptême, Eucharistie, Confirmation) à tout autre moment de la scolarité suivant le désir exprimé par l'enfant ou le jeune, avec l'accord de ses parents. Suivant les demandes, l'établissement met en place les équipes catéchuménales et de préparation nécessaires. Ces préparations s'accompagnent de périodes de retraites spirituelles organisées par la paroisse.

C - Des messes et célébrations

L'année scolaire est rythmée par un certain nombre de messes et célébrations liturgiques :

- Rentrée scolaire (messe de rentrée des personnels...)
- Pastorale de Noël (dans les écoles)
- Noël
- Carême et Pâques
- Fin d'année scolaire (départ des élèves de Terminales...)

Au sein des écoles comme du collège-lycée, une eucharistie est proposée régulièrement, comme la messe du jeudi. Un temps régulier d'adoration est également proposé à la chapelle du collège-lycée.

- 8 - UNE PASTORALE VIVANTE

8.4 Des actions

A - La force du don

L'établissement met en œuvre des actions de Carême au profit de missions, du Secours Catholique ou de tout autre projet ayant un caractère caritatif ou humanitaire.

L'action « Bol de riz » permet ainsi de soutenir les missions de la Congrégation des Sœurs Hospitalières de Saint Thomas de Villeneuve en Afrique (Bénin, Togo), de venir en aide à l'école Chrétienne de Beit-Sahour en Palestine (projet paroissial) ou de réaliser tout autre projet similaire.

B - Des propositions pastorales extra-scolaires

La paroisse et l'Aumônerie des jeunes proposent aux élèves un certain nombre d'activités au cours de l'année scolaire :

- Participation à l'Aumônerie paroissiale hebdomadaire
- Camp de ski
- Camp d'été
- Pèlerinage VTT
- Pèlerinage à Lourdes
- JMJ

C - Des témoins et intervenants

L'établissement a à cœur de faire intervenir à certains moments de l'année des intervenants ou témoins auprès des jeunes.

8.5 Une proposition aux adultes de l'établissement

Le Conseil de Direction Pastorale élabore des propositions de formation spirituelle à destination des professeurs, personnels et intervenants en pastorale de l'établissement.

Ces propositions prennent la forme d'actions de formation, de rencontres, de séminaires ou de retraites.



L'Édition de cette plaquette est entièrement financée par nos partenaires grâce à leur participation prise dans l'Album Souvenir du Cours Maintenon